



**Monsieur Alain VIDALIES**

Secrétaire d'Etat chargé des Transports  
244, Boulevard Saint-Germain  
**75007 - PARIS**

Paris, le 30 Mai 2016

Monsieur le Ministre,

Le contexte des négociations sociales de la branche et de l'Entreprise ferroviaire s'installe dans une réelle instabilité. Il s'avère que pour la SNCF à ce stade, nous nous interrogeons sur la fiabilité de nos interlocuteurs.

Le relevé de décisions estampillé « *projet confidentiel* » non validé ni par l'entreprise, ni par le Ministère, n'a pas trouvé l'adhésion de notre Bureau Fédéral. Par ailleurs, la communication de l'entreprise et du Ministère est de nature à nous mettre en difficulté par des écrits et des propos polémiques ne reflétant pas la réalité.

Dans le but de débloquer une situation qui risque fort de se dégrader rapidement, nous revenons vers vous afin :

- Que vous validiez le projet confidentiel du relevé de décisions du 29 mai 2016,
- De poursuivre les échanges sur l'exclusion des personnels relevant d'un statut particulier de l'article 24.2 « *indemnités de mise à la retraite* » de la CCN,
- D'obtenir des garanties sur le nombre de repos dans le forfait jour,
- De mettre en œuvre un moratoire sur les réorganisations internes au sein du GPF jusqu'à stabilisation de la réforme.
- De favoriser l'ouverture de négociations dans les entreprises ferroviaires.

Par ailleurs, nous réitérons notre demande de mise en œuvre du volet économique et financier de la réforme, à savoir : de définir une trajectoire financière et d'élaborer les contrats décennaux.

Nous restons à votre disposition pour une rencontre dans les meilleurs délais afin de poursuivre nos échanges.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos sentiments respectueux.

Marc BAUCHER  
Secrétaire Général

Roger DILLENSEGER  
Secrétaire Général Adjoint

**UNSA Ferroviaire**